

<b>Date limite</b>	<b>1<sup>er</sup> avril 2017</b> Pour les candidatures pour les trimestres d'automne et / ou d'hiver.
<b>Mobilité entrante</b>	Marie-Hélène L'Heureux <a href="mailto:l_heureux.marie-helene@uqam.ca">l_heureux.marie-helene@uqam.ca</a>
<b>Site internet</b>	<a href="#">Mobilité entrante UQAM</a>
<b><a href="#">CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018</a></b>	
<b>Trimestre d'automne</b>	5 septembre – 18 décembre 2017
<b>Trimestre d'hiver</b>	8 janvier – 29 avril 2018
<b>PROGRAMMES ET COURS</b>	
<b>Programmes d'études ouverts aux étudiants en programme d'échange</b>	Les candidats doivent d'abord choisir un programme d'études ouvert aux étudiants en programme d'échange. La liste est disponible sur le site Internet du BCI ( <a href="#">section UQAM</a> ).
<b>Conditions d'admission</b>	Consultez le document <a href="#">Conditions particulières d'admission pour les programmes d'échange</a> pour déterminer l'admissibilité des candidats.
<b>Choix de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les étudiants doivent utiliser le <a href="#">formulaire de choix de cours</a>.</li> <li>▶ La sélection de cours doit se faire à partir <b>d'un seul programme d'études et d'un seul cycle d'études</b>.</li> <li>▶ Les informations sur les <a href="#">programmes d'études de l'UQAM</a> sont disponibles sur le site Internet du Registrariat.</li> <li>▶ Une recherche par code de programme d'études permet d'accéder à la liste des cours offerts dans le programme choisi. Les cours sont regroupés sous l'onglet <i>Cours à suivre et horaires</i>.</li> <li>▶ Tous les cours libellés <i>ateliers, stages, séminaires d'intégration</i> ou <i>projet de mémoire</i> ne sont pas accessibles aux étudiants en programme d'échange.</li> <li>▶ La majorité des cours à l'UQAM sont de 3 crédits. Un cours de trois crédits correspond à 45 heures de cours en classe données sur une période de 15 semaines, à raison de 3 heures par semaine.</li> <li>▶ Tous les étudiants en programme d'échange <b>doivent être inscrits à temps complet</b> durant le séjour d'études à l'UQAM.</li> </ul> <p>Le nombre de cours et/ou de crédits exigés pour valider un <b>régime d'études à temps complet</b> par trimestre est :</p> <p><b>Programmes de 1<sup>er</sup> cycle</b> (certificat ou baccalauréat) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 12 à 15 crédits (4 ou 5 cours de 3 crédits).</li> </ul> <p><b>Programmes de cycles supérieurs</b> (maîtrise, DESS ou doctorat) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ un minimum de 6 crédits (2 cours de 3 crédits).</li> </ul>

<b>Cycles supérieurs (maîtrise et doctorat)</b>	<p>Certains programmes de maîtrise exigent la réussite de 16 années de scolarité avant la participation au programme d'échange.</p> <p>Ainsi, pour être admissible à un programme de maîtrise, un étudiant devra avoir complété l'équivalent d'une année de master avant de participer au programme d'échange à l'UQAM.</p>
<b>COMPÉTENCES LINGUISTIQUES</b>	
<b>Langue d'enseignement</b>	<p>Tous les cours sont donnés en <b>français</b> à l'UQAM.</p> <p>Les étudiants doivent donc maîtriser le français <u>parlé et écrit</u> à leur arrivée.</p>
<b>Prérequis</b>	<p>Le niveau minimum accepté est <b>Intermédiaire / Avancé</b> ou l'équivalent de <b>B2</b> selon le Cadre européen commun de référence pour les langues.</p> <p>Les résultats des tests suivants seront acceptés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- École de langues ou Département de français de l'université d'attache;</li> <li>- TFI (test de français international);</li> <li>- TCF (test de connaissance du français);</li> <li>- DELF (Diplôme d'études en langue française);</li> <li>- DALF (Diplôme approfondi de langue française).</li> </ul> <p><b>IMPORTANT</b> : Si le candidat n'est pas en mesure de fournir un des documents ci-dessus, il devra faire le test de classement de l'École de langues de l'UQAM en ligne avant d'être admis au programme. Des frais de 60 \$ CAD s'appliquent.</p>
<b>DOSSIERS DE CANDIDATURE</b>	
<b>Formulaires de candidature</b> <b>Important</b> : Les deux formulaires sont requis pour traiter la demande de participation.	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <a href="#">Formulaire BCI</a> (sous <i>Étudiants inscrits dans un établissement universitaire Québécois – Formulaire de demande de participation</i>)</li> <li><input type="checkbox"/> <a href="#">Formulaire d'admission UQAM pour étudiants étrangers</a></li> </ul>
<b>Documents requis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <b>Lettre de motivation</b> décrivant les objectifs poursuivis en participant au programme d'échange.</li> <li><input type="checkbox"/> <b>Relevés de notes officiels</b> pour chacune des années d'études universitaires complétées ou en cours. Les candidats inscrits en 1<sup>ière</sup> année de licence ou bachelor doivent fournir un relevé de notes du semestre 1 de l'année en cours.</li> <li><input type="checkbox"/> <b>Liste complète des cours</b> auxquels vous êtes présentement inscrit (e).</li> <li><input type="checkbox"/> <a href="#">Liste de choix de cours projetés à l'UQAM</a></li> <li><input type="checkbox"/> Une <b>lettre de référence</b> d'un professeur (e) de votre université.</li> <li><input type="checkbox"/> Attestation de <b>compétences linguistiques</b>, si nécessaire.</li> <li><input type="checkbox"/> Photocopie du <b>certificat de naissance</b> sur lequel apparaissent les noms et prénoms du père et de la mère du candidat.</li> <li><input type="checkbox"/> <b>Portfolio imprimé</b> pour les programmes : arts visuels et médiatiques, design graphique et design de l'environnement.</li> </ul>

## ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Tous les dossiers doivent être envoyés en **3 exemplaires (1 original et 2 photocopies)**.

Attention : Les compagnies de messagerie ne font pas de livraison à des boîtes postales. Veuillez utiliser l'adresse géographique si vous faites l'envoi des dossiers par service de messagerie.

### Adresse postale

Université du Québec à Montréal  
Service des relations internationales  
Marie-Hélène L'Heureux  
Case postale 8888, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) Canada H3C 3P8

### Adresse géographique (messagerie – UPS, Purolator, Chronopost)

Université du Québec à Montréal  
Service des relations internationales  
Marie-Hélène L'Heureux  
Pavillon Saint-Denis  
1290, rue Saint-Denis  
Bureau AB-9200  
Montréal (Québec) Canada H2X 3J7  
Téléphone : 1 (514) 987-3000, poste 2786

### Réponse officielle

Les candidats recevront une réponse officielle (acceptation ou refus) du Registrariat de l'UQAM à partir du 1<sup>er</sup> juin à leur adresse personnelle.

## RELEVÉS DE NOTES ET SYSTÈME DE NOTATION

### Système de notation

A+ = 4.3	A = 4.0	A- = 3.7	Excellent
B+ = 3.3	B = 3.0	B- = 2.7	Très bien
C+ = 2.3	C = 2.0	C- = 1.7	Bon
D+ = 1.3	D = 1.0		Acceptable
E = 0			Échec

### Relevés de notes

Le Registrariat de l'UQAM envoie les relevés de **notes directement aux étudiants**, à leur adresse personnelle, deux mois après la fin du trimestre d'études.

**IMPORTANT** : Les étudiants doivent s'assurer que leur adresse qui figure dans leur dossier du Registrariat de l'UQAM est l'adresse dans leur pays d'origine afin que le relevé de notes soit envoyé à la bonne adresse.

## PRÉPARATION DU SÉJOUR

Le site Internet du [Service de l'accueil des étudiants étrangers](#) contient une foule d'informations qui seront utiles pour aider les étudiants à préparer leur séjour au Québec et à l'UQAM.

<p><b>Immigration</b></p>	<p><b>Certificat d'acceptation du Québec et Permis d'études</b></p> <p>Tous les candidats qui prévoient faire un séjour de plus de six mois doivent obligatoirement obtenir un <a href="#">permis d'études</a> avant le séjour en plus d'obtenir un <a href="#">Certificat d'acceptation du Québec (CAQ)</a>. Ces documents peuvent prendre jusqu'à 6 semaines à obtenir, prévoyez les délais.</p> <p>Aucun étudiant ne sera autorisé à prolonger son séjour d'études pour un 2<sup>e</sup> trimestre s'il n'a pas obtenu ces documents d'immigration <u>avant d'arriver au Québec</u>.</p> <p><b>Visa temporaire</b></p> <p>Les ressortissants de certains pays doivent obtenir un visa temporaire pour venir au Canada, peu importe la durée du séjour. Vous trouverez la liste de ces pays sur le site Internet d'<a href="#">Immigration Canada</a>.</p> <p><b>Autorisation de voyage électronique</b></p> <p>Les étudiants qui viennent au Canada en séjour d'échange étudiant pour une période de moins de 6 mois et qui n'ont pas besoin de présenter un visa de résident temporaire en raison de leur pays d'origine devront obtenir une <a href="#">Autorisation de voyage électronique (AVE)</a>. Cliquer <a href="#">ici</a> pour déterminer si vous avez besoin d'une AVE.</p>
<p><b>Assurances obligatoires</b></p>	<p>La loi régissant l'assurance maladie du Québec exige des étudiants étrangers d'être en possession d'une assurance santé valide au Québec.</p> <p>En conséquence, l'UQAM facture à tous les étudiants étrangers des frais pour la couverture médicale obligatoire pour un montant 332.00 \$ CAD par trimestre. Le montant peut changer sans préavis.</p> <p><b>Veillez prendre note qu'aucune assurance santé obtenue dans le pays d'origine exemptera l'étudiant des frais de l'UQAM pour la couverture médicale.</b></p>
<p><b>Ententes de réciprocité (sécurité sociale)</b></p>	<p>Si le pays de citoyenneté du candidat a signé une entente de réciprocité en matière de sécurité sociale avec le Québec, l'étudiant pourrait être couvert par la Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ).</p> <p>Les pays qui ont une telle entente sont la Belgique, la Grèce, la Finlande, la France, le Danemark, le Luxembourg, la Norvège et le Portugal.</p> <p>Consulter le site Internet de la <a href="#">RAMQ</a> et le <a href="#">Guide pratique pour les étudiants internationaux</a>.</p>
<p><b>Stages et travaux de recherche</b></p>	<p><b>IMPORTANT</b> - Les activités de travail ou de stages hors campus ne sont pas accessibles aux étudiants en programme d'échange ni l'encadrement de recherche qui devra être assumé par l'université d'attache de l'étudiant.</p> <p>L'UQAM n'est pas responsable des étudiants qui effectuent un stage au Québec durant leur séjour en programme d'échange.</p> <p>Si un étudiant prévoit <b>effectuer un stage</b> en même temps que les études à l'UQAM, il doit <b>obligatoirement</b> se prémunir d'un permis de travail en plus du permis d'études. <u>Si l'étudiant ne peut pas obtenir un permis de travail, il lui sera impossible d'effectuer un stage au Québec en plus de sa participation au programme d'échange.</u></p> <p>Les informations sont disponibles sur le site Internet de <a href="#">l'Accueil des étudiants étrangers (travail étudiant)</a>.</p>

## HÉBERGEMENT

<b>Appartements ou chambres à louer</b>	Le Service d'hébergement de l'UQAM offre aux étudiants une <a href="#">liste d'appartement ou de chambres à louer</a> .
<b>Résidences universitaires</b>	L'UQAM offre la possibilité d'une chambre en <a href="#">résidences universitaires</a> . Une copie de la lettre d'admission est requise pour faire une réservation.
<b>Hébergement temporaire</b>	Si l'étudiant n'a pas trouvé d'hébergement avant votre arrivée à Montréal, le Service d'accueil des étudiants étrangers présente liste de ressources où vous pourrez trouver un <a href="#">hébergement temporaire</a> , le temps de trouver un endroit où rester pour toute la durée du séjour d'études.